

BOURSES ET FINANCEMENTS

Contrat doctoral en histoire du Ministère des Armées 2021

Dans le cadre de sa politique de soutien à la recherche en histoire, le ministère des Armées attribue en 2021 une allocation visant au financement d'un contrat doctoral en histoire militaire et de la défense géré, par une université pour une durée de trois ans (2021-2024). Cette allocation doctorale est ouverte à tout candidat sans distinction de nationalité qui s'inscrira en première année de thèse à la rentrée universitaire suivant le dépôt de candidature et à tout doctorant inscrit en première année de thèse pour l'année universitaire 2020-2021. Le candidat doit être inscrit dans un établissement d' enseignement supérieur français.

Ce dispositif a pour objectif d'accompagner un doctorant dont l'étude s'inscrit dans l'un des axes de recherche jugés prioritaires par le ministère des Armées, tout en offrant un cadre suffisamment large et souple aux candidats et aux écoles doctorales. Les dossiers de candidature sont soumis à l'examen du conseil scientifique de la recherche historique de la défense (CSRHD). La Direction des patrimoines, de la mémoire et des archives (DPMA) et le Service historique de la Défense (SHD) participeront au suivi scientifique du candidat retenu en lien avec son directeur de thèse et son école doctorale de

rattachement.
L’attention des candidats est attirée sur le fait qu’ils doivent, avant le dépôt de leur candidature, s’être assurés auprès de leur établissement que ce dernier remplit bien les conditions permettant la signature de la convention de financement.
Date limite de dépôt des candidatures : lundi 17 mai 2021. Plus d'informations sur cette page.

Paris Region PhD 2021
La Région Île-de-France soutient l'emploi scientifique en lien avec les besoins des entreprises en cofinançant des allocations doctorales : sont éligibles des projets portant sur un Domaine d’intérêt majeur (DIM) et associant un laboratoire et une entreprise. Les projets de recherche attendus cibleront les enjeux du développement numérique des entreprises (IoT, intelligence artificielle, blockchain, big data, robotique...) et porteront sur des thématiques de recherche liées aux défis économiques et sociétaux ciblés par la Région dans le cadre des Domaines d'intérêt majeur (DIM). En lien avec 2 de ses priorités stratégiques en 2021, « santé » et « sciences humaines et sociales », la Région porte une attention particulière aux projets mobilisant les technologies de l'intelligence artificielle appliquées aux domaines de la santé et des humanités numériques.

Dans le cadre de cet appel, le DIM Matériaux anciens et patrimoniaux auquel notre laboratoire participe nous invite à proposer des candidatures. Les projets de thèse qui seront retenus doivent notamment :

- S'inscrire dans les thématiques du DIM, et notamment les axes suivants pour ce qui concerne les réseaux thématiques du CHCSC dans le cadre du DIM MAP :
  - Objets : provenance, chaînes opératoires, pratiques
  - Usages, archives et réflexivité

- Associer un laboratoire du DIM et un partenaire socioéconomique.

La date limite de dépôt des candidatures est le 2 mars 2021. Toutes les informations et les documents utiles sont à retrouver sur la plateforme dédiée aux aides régionales.

Bourses Eole 2021 (session printemps) du Réseau franco-néerlandais

Les bourses d'excellence « Eole » s'adressent aux doctorant.e.s devant faire un court séjour de recherche aux Pays-Bas dans le cadre de leur formation doctorale. Elles peuvent favoriser le bon fonctionnement de thèses en cotutelle. Ces bourses d'un montant de 500 à 1000 euros ne sont pas renouvelables. La demande portera sur des séjours qui commencent ou qui sont en cours entre mai 2021 et octobre 2021.
Les étudiants en Master qui effectuent un séjour de recherche, de formation ou de stage sont également éligibles.
Date limite pour le dépôt des candidatures : 9 mai 2021. Vous trouverez plus d' informations, le texte de l'appel et le formulaire de candidature sur cette page.

Programme Fulbright - Université Paris-Saclay (accord 2021-2022)
L'Université Paris-Saclay s'est associée à la Commission franco-américaine Fulbright pour financer conjointement la mobilité des doctorants français et américains souhaitant effectuer des séjours de recherche aux Etats-Unis ou à l'Université Paris-Saclay.
Le programme, intitulé « Fulbright-Université Paris-Saclay », prévoit l'attribution de trois bourses entrantes et trois bourses sortantes par an, d'un montant de $1 500 à 2 000 par mois, pour des séjours allant jusqu'à 12 mois de mobilité. Les candidats issus de tous les domaines de recherche sont éligibles à une bourse : les travaux relevant des thématiques de recherche en Sciences Humaines et Sociales seront particulièrement appréciées. Le début du séjour doit être prévu entre le 1er août 2021 et le 1er mai 2022.
Date limite pour le dépôt des candidatures : 1er février 2021. Plus d'informations, le calendrier du programme ainsi que le formulaire de candidature sont disponibles sur cette page.

Bourses de mobilité doctorale internationale de l'Université Paris-Saclay
Cet appel ne peut pas être reconduit en 2021 en raison de la situation sanitaire.

Bourses mobilité Ile-de-France doctorant.e.s en SHS
La Région encourage et facilite la mobilité des jeunes chercheurs inscrits en 1re ou 2e année de thèse dans l'une des écoles doctorales franciliennes, dans le domaine des sciences humaines et sociales. Le financement de 4.000€ max. peut servir à couvrir les dépenses engendrées par toute mobilité à l'étranger sans condition de durée, dans le cadre du programme de recherche poursuivi.

Le prochain appel à projets sera lancé au second trimestre 2021 : plus d'informations seront bientôt disponibles sur cette page.

Recrutement de 10 post-doctorants à l'EHESS en 2021
L'EHESS recrute 10 contractuels post-doctorants à compter du 1er septembre 2021 pour une durée d'un an, pour une rémunération brute mensuelle de 2365 €. Seuls peuvent candidater les jeunes chercheurs ayant soutenu entre le 1er janvier 2018 et le 31 janvier 2021, une thèse de doctorat dans un autre établissement que l'EHESS, en France ou à l'étranger (les cotutelles avec l'EHESS sont également exclues).
Les 10 postes porteront sur les thématiques suivantes :

- Sociétés humaines du passé et environnements
- Histoire de la fabrication et des savoir-faire non-européens
- Expériences de guerres, institutions et frontières sociales
- Populismes et sciences sociales
- Réguler la diversité nationale en communisme
- Histoire du financement des transitions énergétiques et environnementales
- Genre, santé et violence en Asie et en Afrique
- Langage et sociétés en Afrique du Nord
- Re-conceptualisations de la nature
- Le sensible dans les sciences sociales

Date limite : 8 mars 2021. Plus d'informations sur l'appel et les modalités de candidature ici.

Bourse d'études de la Maison française d'Oxford
La bourse d’études de la Maison Française d’Oxford, décernée par la Chancellerie des universités de Paris, est d’une valeur de 15.000 €. Elle permet à son lauréat de poursuivre ses travaux de recherche en Angleterre, à la Maison Française d’Oxford, sur une année universitaire. L'appel 2020 est clos.

Appel à candidatures 2021 bourses post-doctorales de l’IFRIS
L’IFRIS (Institut pour la recherche et l’innovation dans la société ouvre cette année 4 postes de postdoctorat : l’IFRIS accueille des chercheu.rs.ses en sciences, technologie et société dans toutes les disciplines des sciences sociales : histoire, sociologie, sciences politiques, anthropologie, économie, sciences de gestion ou droit. Les candidat.

s.es sélectionné.s.es sont recruté.s.es sur la base d’un contrat d’une durée de 24 mois. Date limite pour la réception des propositions : 5 mars 2021. Plus d'informations sur les modalités de candidature sur cette page.

Contrats doctoraux fléchés 2021-2024 Écoles françaises à l'étranger
Dans le cadre du soutien apporté aux actions de coopération internationale, le MESRI flèche chaque année cinq contrats doctoraux en partenariat avec une école doctorale et l’ une des cinq Écoles françaises à l’étranger :

- École française d’Athènes,
- École française de Rome,
- Institut français d’Archéologie orientale,
- École française d’Extrême-Orient,
- Casa de Velázquez (École des hautes études hispaniques et ibériques)

Sont éligibles les étudiants inscrits en M2 ou titulaires d’un M2 ou équivalent, qui ne sont pas encore inscrits en thèse. Cette allocation vient s’ajouter au contingent dont dispose chaque École Doctorale. Plus d'informations sur les contrats et les dossiers de candidatures sont disponibles en cliquant sur les liens ci-dessus.
La date limite pour le dépôt des candidatures est le 30 avril 2021.